EMBELLISSONS NOS RUES !

Ce dispositif est une action de fleurissement de l'espace public, favorisant la végétalisation des rues et la biodiversité tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

Les objectifs

- **Embellir** une entrée de maison, un quartier et les rues de la ville.
- Favoriser **l'infiltration des eaux** de pluie et de ruissellement.
- Participer au **rafraîchissement de l'air en ville** et améliorer sa qualité.
- Offrir un **refuge** et des sources de nourriture à la **petite faune**.

Comment faire ?

1. **Votre éligibilité**

   Le projet ne peut être réalisé que si vous êtes propriétaire ou si vous avez l'accord écrit du propriétaire du bâtiment concerné par le projet.

2. **Prise de contact**

   Vous devez contacter le secrétariat des Services Techniques de la Ville de Bressuire afin d'enregistrer votre demande : 05 49 80 49 80 ou secretariat.st@ville-bressuire.fr

3. **Étude de faisabilité**

   Un technicien voirie se déplacera sur site afin d'étudier la faisabilité de votre demande et vérifier les conditions techniques (présence de réseaux, largeur du trottoir, etc.).

4. **Proposition de projet**

   Vous devrez compléter le formulaire ci-contre afin de présenter votre projet. S'il est réalisable, les Services Techniques de la Ville vous proposeront un plan de végétalisation.

5. **Réalisation des travaux**

   La Ville prend en charge les travaux de préparation de l'espace planté, la fourniture des végétaux ainsi que la plantation et le paillage.

6. **À vous de jouer !**

   Vous vous engagez à entretenir cet espace et pourrez compléter la plantation d'origine si vous le souhaitez, dans la mesure où vous choisissez des végétaux adaptés à l'espace disponible et à l'environnement proche.

   En cas de défaut d'entretien ou de non-respect des prescriptions fixées par la Ville de Bressuire, celle-ci pourra procéder à la remise en état initial des lieux à vos frais. En cas de cession de mon habitation, vous vous engagez à transmettre ces informations au(x) futur(s) acquéreur(s).

B! BRESSUIRE
La ville qui ose

BRESSUIRE
La ville qui ose

DEMANDE D'AUTORISATION
DE VÉGÉTALISATION EN PIED DE MUR SUR LE DOMAINE PUBLIC

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Email : .....

DESTINATAIRE

Mairie de Bressuire
Direction des Services Techniques
4, Place de l'Hôtel de Ville
79300 BRESSUIRE

OBJET DE LA DEMANDE

Je souhaite obtenir l'autorisation de végétaliser le pied de mur de la façade dont je suis propriétaire (ou locataire avec accord écrit du propriétaire), située sur le domaine public, dans le cadre d'un projet d'embellissement de ma rue.

INFORMATIONS SUR LE PROJET

Adresse de la façade concernée : .....

.....

Longueur de la façade à végétaliser :
..... mètres linéaires

Largeur du trottoir devant la propriété :
..... mètres

PIÈCES À FOURNIR

☐ Plan ou croquis de la façade
☐ Localisation des zones à végétaliser
☐ Photographie(s) de l'existant [facultatif]
☐ Autres documents utiles [à préciser] :

.....

.....

VÉGÉTAUX SOUHAITÉS

☐ Plantes grimpantes
☐ Plantes vivaces
☐ Plantes aromatiques
☐ Autres : .....

(Le choix des végétaux est indicatif. Les végétaux effectivement plantés sont déterminés par les services de la Ville, selon les caractéristiques du site et les disponibilités du stock municipal.)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Date envisagée pour la réalisation du pied de mur : .....

(Sous réserve de la saisonnalité et du planning.)

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je m'engage à assurer l'entretien régulier du pied de mur végétalisé (arrosage, désherbage, taille et maintien de la propreté aux abords). Je reconnais que, en cas de défaut d'entretien ou de non-respect des prescriptions fixées par la Ville de Bressuire, celle-ci pourra procéder à la remise en état initial des lieux à mes frais. En cas de cession de mon habitation, je m'engage à transmettre ces informations au(x) futur(s) acquéreur(s).

Fait à : .....

Le : .....

Signature du demandeur :

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter les Services Techniques de la Ville de Bressuire au 05 49 80 49 80 ou par mail à secretariat.st@ville-bressuire.fr